

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 12

Rubrik: Échos de partout ; Le jardin de l'abeille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ECHOS DE PARTOUT

Le marché du miel en Italie

On compte en Italie près de 680 000 ruches. La production de miel en 1954 a été d'environ 50 000 à 55 000 quintaux, soit une moyenne de 8 à 10 kg. par ruche.

Cette production ne suffit pas à assurer les besoins de la consommation. Aussi, l'Italie importe-t-elle des quantités importantes de miel. Cependant, ces importations ont diminué continuellement depuis 1952.

Les prix à la production du miel italien varient de 170 à 200 lires le kg. pour le miel de qualité inférieure, à 270 lires pour les miels fins. Ces prix sont sensiblement plus élevés que ceux des miels étrangers qui varient de 160 à 230 lires franco magasin de l'importateur, marchandise en fûts.

Les prix de vente du miel, franco magasin grossiste, taxe sur le chiffre d'affaire incluse, oscillent entre 350 et 400 lires le kilo. Au détail, le miel est vendu, selon qualité de 500 à 600 lires de kilo.

Du point de vue douanier, le miel supporte à l'importation en Italie un droit de douane de 36 % ad valorem, auquel s'ajoute une taxe sur le chiffre d'affaire de 3 %.

Transports d'œufs

L'instinct des abeilles ne les incite pas à transporter leurs œufs, comme le font les fourmis.

Si la température d'une partie de la ruche devient insuffisante pour l'éclosion du couvain, elles l'abandonnent. Pour l'élevage des reines, elles ne transportent par l'œuf de l'ouvrière dans une cellule royale, mais édifient celle-ci en transformant la cellule dans laquelle l'œuf a été pondu.

Certains phénomènes auraient cependant pu donner à penser que cette règle subissait des exceptions ; on a déjà noté l'apparition de cellules royales dans des ruches orphelines ou placées sous une grille à reine.

L'auteur avait remarqué que les abeilles remplissaient de nectar ou de miel des cellules contenant des œufs ; ces derniers vinrent à éclosion, mais avec un certain retard. Il lui est aussi arrivé de disposer dans un nucleus orphelin des rayons ne contenant que des provisions et d'y voir construire des cellules royales, dont certaines donnèrent des reines.

Ces deux observations suffiraient à expliquer des cas où des transports d'œufs auraient été soupçonnés.

Deutsche Bienenwirtschaft
Dr. E. Schultz.

Les acariens peuvent parasiter l'appareil respiratoire de l'homme

Les acariens infestent littéralement le globe entier. Ils vivent et se développent partout en liberté aussi bien sur terre que dans les eaux douces ou salées. Il en existe des espèces et des genres les plus variés, s'attaquant à qui mieux mieux aux végétaux, aux débris de matières organiques, aux animaux, sans excepter l'homme. C'est à Ceylan que la présence d'acariens a été d'abord observée dans l'expectoration de malades présentant de l'asthme, de la bronchite chronique, et les auteurs de cette découverte ont dû admettre l'existence d'une acariose pulmonaire humaine, que confirmèrent d'ailleurs des observations ultérieures. La maladie atteint spécialement les sujets travaillant dans les magasins où sont entreposés les produits le plus souvent d'usage alimentaire bien connus comme pouvant être contaminés par les acariens : riz, graines de céréales ou d'oléagineux, sucre, thé, fromage secs, poissons séchés, sous-produits de la canne à sucre, farines diverses, etc.

Les acariens semblent devoir être impliqués dans d'autres méfaits encore à l'égard de l'homme : maints auteurs en ont signalé par exemple dans les sécrétions et excrétions, dans les vomissements des cancéreux, dans le liquide de ponction d'un kyste où ils se sont reproduits six années durant, dans des carcinomes chez les mammifères, ainsi que chez l'homme, et sont soupçonnés d'être la cause de ces tumeurs.

Il apparaît donc que la plupart des acariens qui se rencontrent en colonies nombreuses dans les matières animales ou végétales en voie de décomposition ou subissant un début de fermentation, dans les entrepôts ou habitations, sont capables de déterminer des accidents chez l'homme par introduction accidentelle dans les voies respiratoires.

P. ZIMMERMANN.

Le Congrès du Syndicat national d'Apiculture

Ce congrès, présidé par M. Landras, s'est tenu les 1er, 2, 3 et 4 septembre 1956, à Thonon-les-Bains. Voici, dans ses grandes lignes, quel en a été le programme :

Samedi : Promenade sur le Haut-Lac.

Dimanche :

Matin : Assemblée générale. A l'ordre du jour : Le groupement

d'achat du S.N.A. Réglementation sur l'installation des ruches. Assurances. La question sanitaire. Publicité. Défense du miel indigène. La question des insecticides et des herbicides.

Après-midi : Visites de l'Etablissement thermal et de la fabrique de ruches Menthon-Degenève.

Lundi : Excursion à Chamonix.

Mardi : A choix : visite de la station d'élevage Rithner, à Monthey ou visite du Palais des Nations, à Genève.



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Mauvaises années pour les apiculteurs !

Danger pour l'arboriculteur !

Sur les bancs de l'école primaire, nous avions appris à connaître les rôles des fleurs sur un arbre fruitier ainsi que le travail de pollinisation nécessaire assuré par le peuple des insectes et particulièrement par les abeilles. Nous ne reviendrons pas sur cette question soulevée plusieurs fois déjà.

Il faut toutefois reconnaître que la majorité des arboriculteurs de chez nous ne portent pas à ce problème fondamental toute l'attention nécessaire. Il nous a été donné, en effet, de constater à maintes reprises le très pauvre rendement de cultures fruitières privées de l'agent fécondeur, et cela pourtant sur des domaines suivis et soignés. Inversement, nous avons eu l'occasion de voir quelle importance les producteurs d'Angleterre, de France ou d'Allemagne accordaient au côté apicole du problème fruitier. En fait, l'arboriculture est plus liée à l'apiculture que l'apiculture à l'arboriculture, et c'est bien là tout le drame.

Ailleurs, les éleveurs d'abeilles se divisent en deux groupes :

1. Ceux qui réalisent du miel et autres produits du rucher.
2. Ceux qui produisent des fruits.

Cette conception moderne n'a pas le bonheur d'être admise si familièrement chez nous. Elle est pourtant essentielle et nécessaire si l'arboriculture veut subsister.

En Valais, on trouve surtout des apiculteurs appartenant à la première catégorie : on vise à obtenir du miel, des reines ou autres produits pour garantir le rendement maximum de son élevage. D'un

autre côté, la plupart des arboriculteurs comptent sur des abeilles de ces mêmes apiculteurs, lors de la floraison de leurs plantes, sans se demander un seul instant si la tenue d'un apier est rentable ou non. « Il y a toujours eu des abeilles, il y en aura toujours assez. » Ce dangereux sentiment sur lequel on s'asseoit sans aucun remord n'est plus de mise aujourd'hui.

« Mes arbres ont coulé. Pourquoi ? »

« Je n'arrive pas à obtenir de fruits ; ayez l'amabilité de me renseigner. »

« A la nouaison, presque toutes mes pommes sont tombées. Que dois-je faire ? »

Des demandes de ce genre affluent de plus en plus fréquemment à notre Station.

Printemps froid ? Peut-être !

Déséquilibre pédologique ? Possible !

Mauvais soins ? Cela arrive !

Pourquoi alors, dans les zones à intense activité apicole, de tels phénomènes sont rares, voire inexistant ? C'est là, semble-t-il, un fait qui mérite réflexion.

Or, que se passe-t-il du côté des apiculteurs ? Trois années consécutives de déficit. Cela est dû d'abord à des conditions climatériques défavorables, ensuite à l'intoxication lente des colonies par l'emploi abusif d'insecticides utilisés à tort et à travers par les agriculteurs pendant la floraison de toutes sortes d'espèces de végétaux, malgré pourtant de constantes exhortations.

Les conséquences inévitables d'une telle situation sont nettes :

1. Désintérêt vis-à-vis de l'apiculture, surtout de la part des jeunes. La relève ne s'assure que très difficilement. Les sociétés d'apiculture en savent quelque chose.
2. Disparition des ruchers de la plaine pour des régions plus clémentes.

A ce propos, également, les contrôles tenus par l'inspectorat cantonal des ruchers sont suffisamment éloquents. Il est évident que ces insectes sont en voie de disparition progressive, du moins dans la moyenne et basse vallée du Rhône. En reste-t-il encore assez ? Nous commençons à en douter sérieusement.

Jugez-en vous-mêmes. Les Américains calculent 2 colonies saines pour un hectare de culture fruitière qu'ils *répartissent* d'ailleurs immédiatement avant la floraison. D'après les statistiques de ce pays cela représente pour la seule Californie *42,8 ruches pour 100 hectares de terrain productif*.

En Valais, où les cultures sont particulièrement intensives, nous disposons de *4,9 ruches pour 100 hectares de terrain productif* et en cela notre canton tient le 14e rang en Suisse ; Bâle-Campagne sor-

tant en tête avec *38,6 colonies pour la même surface* (cerisiers). Ces chiffres invraisemblables sont pourtant réels et ont été tirés du livre suisse des statistiques (1956).

Si l'on veut tenir compte du barème américain qui nous paraît entièrement justifié, nous devrions pouvoir tabler, uniquement dans les zones fruitières valaisannes, *sur environ 10 000 colonies d'abeilles*. On est bien loin de la réalité *avec 2680 ruches*, qui, de plus, ne sont pas distribuées correctement, le moment venu, afin d'assurer une pollinisation régulière et rationnelle.

A l'étranger il a souvent fallu faire face à une situation semblable par :

1. L'organisation coopérative des traitements antiparasitaires, surtout à l'approche de la floraison. Ainsi, l'assurance est donnée qu'aucune application insecticide ne s'effectue pendant cette période.
2. L'exploitation, par des groupements de producteurs, de ruchers exclusivement destinés à la fécondation, avec répartition des colonies au printemps.
3. La location d'abeilles auprès des producteurs professionnels.

Il n'est pas logique que seuls les producteurs de miel de notre pays maintiennent, dans la campagne, la quantité indispensable de butineuses avec toutes les charges financières que cela représente, inconvénients dont ils ne sont d'ailleurs pas responsables, la plupart du temps. Le découragement qui, lentement, s'installe chez eux est parfaitement compréhensible.

En conséquence, si l'on ne veut pas, un jour peut-être proche, se trouver devant un problème ardu, il devient urgent que les producteurs de fruits prennent conscience de leurs responsabilités. Nous restons à leur disposition pour rechercher, avec eux, les solutions qui, espérons-le, satisferont aussi bien aux exigences techniques qu'économiques. Souhaitons aussi que les prochaines années soient plus favorables aux apiculteurs.

Station cantonale pour la protection des plantes.

MICHEL LUISIER,
ing. agr., inspecteur cantonal des ruchers.

Constance et inconstance florale de l'abeille

L'inconstance florale de l'abeille, que je vous ai signalée précédemment, est confirmée d'une manière irréfutable par les observations et expériences méthodiques du Dr Staeger. La lecture des « Etudes » de ce savant ne nous donne, par contre, aucune explication

satisfaisante sur ce comportement parfois bizarre de la butineuse de pollen. Toutefois, en suivant de plus près la confection des pelotes par l'insecte, nous parviendrons à nous faire une idée précise sur le mobile qui pousse celui-ci, contrairement à son habitude, à piller au cours d'une même sortie pollen et nectar.

Lorsque l'abeille commence sa récolte, les minuscules boules, que l'on aperçoit dans la corbeille de ses deux pattes postérieures, sont comme translucides et brillantes. Si l'on compare à ce moment leur couleur avec celle du pollen de la fleur visitée, on est très étonné de constater une nette différence dans leur teinte : celle du pollen récolté, rarement franche, est plus foncée, parfois même tout autre. En examinant les pelotes de plusieurs ouvrières fréquentant en même temps la même espèce florale, nous percevrons également des différences plus ou moins marquées dans la teinte du pollen composant ces pelotes. Mais par la suite, au fur et à mesure que la charge de la butineuse se complète, cette altération s'atténue et, lorsque l'abeille regagne sa demeure, la couleur de ses culottes rappelle le plus souvent celle du pollen que laissent échapper les étamines de la fleur pillée.

Cette altération très variable de la couleur des pelotes peut s'expliquer comme suit :

Avant de tasser dans ses corbeilles la poussière microscopique qui s'échappe des anthères, l'abeille, au moyen de sa langue, arrose copieusement celle-ci de nectar, de miel ou de sirop de sucre. Ce liquide sucré, que l'ouvrière tire de son jabot, joue le rôle d'un ciment et agglomère les grains de pollen. Grâce à cette opération, elle peut facilement mener à bien son travail et rentrer à domicile avec de volumineuses pelotes adhérant solidement sur ses pattes. Le Dr K. v. Frisch, dans son livre « Aus dem Leben der Bienen », dont une traduction française existe depuis quelques mois, décrit assez clairement le processus compliqué de cette opération. En conséquence, je ne m'y attarderai pas. Une récente publication de Mademoiselle Dorothy Hodges (The pollen load of the honey bee) étudie les différentes adultérations que peut subir le pollen ramassé par notre mouche à miel. Cette Anglaise, par la confection de pelotes artificielles, nous prouve entre autres que le liquide sucré, utilisé par la butineuse lors de ce travail, modifie fortement la couleur de ce produit. L'altération observée varie d'intensité suivant la qualité et la quantité du miel, du nectar ou du sirop employés.

Les travaux cités ci-dessus et mes propres observations me permettent de tirer les conclusions suivantes :

1. L'abeille domestique, contrairement à d'autres hyménoptères, ne peut confectionner normalement ses pelotes que si elle dispose, au moment de la récolte de cette matière pulvérulente, d'une quantité suffisante de liquide sucré (nectar, miel ou sirop de sucre). Ce

liquide est abondamment utilisé lorsque l'insecte commence à façonner ses culottes.

2. La butineuse de pollen, avant de quitter sa ruche, remplit en partie son jabot de miel, ou de sirop de sucre. Si ces produits manquent dans le garde-manger de la colonie, elle se trouve dans l'obligation, avant de commencer à recueillir le pollen, de s'approvisionner en nectar.

3. Si au cours de sa randonnée son jabot se trouve prématurément vidé, l'ouvrière ne peut terminer ses culottes et doit rejoindre sa ruche avec une charge incomplète. Toutefois, lorsque l'espèce fréquentée sécrète également du nectar, le pillage simultané de ce dernier lui permettra, dans bien des cas, de terminer sa récolte de pollen. Il peut arriver aussi que cette source nectarifère soit insuffisante ; dans ce cas, l'abeille s'efforcera généralement de trouver dans le voisinage immédiat d'autres espèces plus riches en substances sucrées. Elle abandonnera momentanément sa récolte de pollen pour se livrer assidûment à celle de nectar. Si cette prospection est heureuse, son jabot ne tardera pas à être suffisamment garni pour lui permettre de continuer à façonner ses pelotes.

4. Il n'est pas rare que le liquide sucré, ainsi récolté, dépasse largement les besoins de l'ouvrière ; cette dernière regagne alors ses pénates lestées des deux butins.

5. L'inconstance florale, observée chez l'abeille butineuse de pollen, n'a donc comme origine qu'une insuffisance de matières sucrées contenues dans son jabot.

R. Rüegger.

Questions et réponses

Question

Quel système faut-il choisir pour un rucher-pavillon : Dadant - Ritter Burki ou Spühler ?

Pourquoi telle ruche et quels sont ses avantages par rapport aux autres systèmes ?

RAPPORTS CONFÉRENCES CONGRÈS

XVI^e Congrès international d'apiculture, à Vienne

*Résumé des conférences sur les maladies des abeilles, par H.U. Gübler, Liebefeld
Traduit par P. Zimmermann*

La question des maladies des abeilles et des moyens prophylactiques propres à les combattre a fait l'objet, au Congrès international d'apiculture de cette année, de quatre conférences principales et de quelques communications